



# ÉGLISE de LIÈGE

98<sup>e</sup> année • n°6 • Novembre-Décembre • November-Dezember 2020

*Mot de l'Évêque*

.....  
**L'espérance est l'ancre de l'âme**

Photo: ©Bryon Lippincott @flickr.com (CC BY-ND 2.0)



*Wort des Bischofs*

.....  
**Die Hoffnung ist der Anker der Seele**

## L'espérance est l'ancre de l'âme

Chers Frères et Sœurs,

En ce temps de crise prolongée et dans le contexte de la fête de Toussaint, j'aimerais citer Bernanos<sup>1</sup>: « la plus haute forme de l'espérance est le désespoir surmonté ». En fait les premiers chrétiens ont fait cette expérience. Ils ont vécu le désespoir car ils attendaient le retour du Christ dans l'immédiat.

Mais au lieu de cela, ils ont subi la persécution. Alors ils se sont concentrés sur le mystère de Jésus; ils l'ont exprimé par le dessin de l'ancre, qui a pris progressivement la forme d'une croix. Cela s'inspirait de la lettre aux Hébreux (He 6,19), qui dit que l'espérance est « l'ancre de l'âme ». L'espérance est ancrée dans l'amont et pas dans l'aval: c'est-à-dire dans le Christ, mort et ressuscité, et non dans l'espoir d'un changement magique pour le futur. Elle est la promesse d'un avenir qui se construit au présent. Ainsi la pandémie a suscité de nouvelles solidarités. Espérer, c'est transformer le monde dès aujourd'hui. « L'avenir est dans les mains de ceux qui auront donné des raisons d'espérer » (Vatican II, *Gaudium et spes*, 31,3).

Pierre François Mola,  
*Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert*



L'avent dans lequel nous allons entrer nous invite aussi à l'engagement concret dans la solidarité, avec comme thème « Pas de sécurité sans solidarité ». Comme je l'écris dans l'éditorial de la *Gazette d'Avent*, publiée par *Entraide et Fraternité*, notre campagne d'avent nous permet d'ouvrir les yeux sur les pauvretés qui menacent nos concitoyens, dans leur vie et leur sécurité. Elle nous pousse à rechercher les causes des injustices de nos sociétés. L'action *Vivre ensemble* est pour nous un veilleur qui nous ouvre les oreilles! Elle subsidie de nombreuses associations d'entraide et de solidarité qui proposent des actions concrètes pour aider nos concitoyens en difficulté. Ce sont elles qui inventent, avec une majorité de bénévoles, des pistes de solutions aux problèmes posés et qui créent ainsi un réseau de solidarité dans notre société. Notre générosité aidera efficacement ces associations et contribuera à faire grandir la sécurité de tous grâce à l'aide de tous.

À l'approche de Noël, restons éveillés pour découvrir Jésus dans sa petitesse et sa discrétion. Dans sa pauvreté, il s'est fait proche des pauvres de ce monde. Il éveille ainsi en nous la solidarité!

Prière pour ouvrir un chemin  
dans la crise sanitaire<sup>2</sup>

Seigneur, notre Dieu,  
tu as envoyé des prophètes,  
comme Isaïe et Jean-Baptiste,  
pour qu'ils t'ouvrent un chemin  
dans le cœur des humains.

Souvent en effet mes sentiments  
sont compliqués et confinés.  
Ouvre mon cœur pour qu'il accueille la  
parole des prophètes d'aujourd'hui.

Notre monde souffre  
à cause de la crise sanitaire.  
Il doit se soigner  
pour être régénéré  
dans la justice sociale  
et la dignité humaine.

Guéris le cœur des hommes  
par la venue de ton fils Jésus.  
Qu'il rende droits tes chemins  
et nous ouvre un futur d'espérance,  
en nous baptisant dans l'Esprit-Saint.

† Jean-Pierre Deville,  
votre évêque

<sup>1</sup> Georges BERNANOS, *La Liberté pour quoi faire?* janvier 1947, dans *Essais et écrits de combat*, t. II (*Bibliothèque de la Pléiade*), Paris, Gallimard, 1995, p. 1263. Cf. Albert VINEL, *Quelle espérance en temps de crise?*, Conférence donnée à la cathédrale de Namur, 21 septembre 2020.

<sup>2</sup> Jean-Pierre DELVILLE, *Prières pour les cinq signets d'Avent*, Signet n°2, Fidélité, 2020.

## Die Hoffnung ist der Anker der Seele

Liebe Brüder und Schwestern,

In dieser Zeit anhaltender Krise und zu Allerheiligen möchte ich Bernanos zitieren<sup>1</sup>: "Die höchste Form der Hoffnung ist die Überwindung der Verzweiflung". Tatsächlich haben die frühen Christen diese Erfahrung gemacht. Sie waren verzweifelt, da sie auf die sofortige Rückkehr Christi warteten.

Stattdessen wurden sie verfolgt. Daraufhin konzentrierten sie sich auf das Geheimnis Christi; sie drückten es durch das Bild des Ankers aus, der allmählich die Form eines Kreuzes annahm. Dies wurde durch den Brief an die Hebräer (Heb 6,19) inspiriert, der besagt, dass die Hoffnung "der Anker der Seele" ist. Die Hoffnung ist stromaufwärts und nicht stromabwärts verankert: das heißt, in Christus, der

gestorben und auferstanden ist, und nicht in der Hoffnung auf eine magische Veränderung in der Zukunft. Somit birgt sie das Versprechen einer Zukunft, die in der Gegenwart gestaltet wird. Die Pandemie hat zu neuen Formen der Solidarität geführt. Hoffen heißt, die Welt schon heute verändern. "Die Zukunft liegt in den Händen derer, die den kommenden Geschlechtern Triebkräfte des Lebens und der Hoff-

nung vermitteln können" (Vatikanum II, *Gaudium et Spes*, 31,3).

Die bevorstehende Adventszeit lädt uns auch zu konkreter Solidarität unter dem Thema "Keine Sicherheit ohne Solidarität" ein. Wie ich in dem von *Miteinander Teilen* veröffentlichten Leitartikel in der *Gazette d'Avent* schreibe, können wir mit unserer Adventskampagne unsere Augen für die Armut öffnen, die unsere Mitbürger in ihrem Leben und in ihrer Sicherheit bedroht. Wir werden aufgefordert, die Ursachen von Ungerechtigkeiten in unseren Gesellschaften zu suchen. *Miteinander Teilen* ist für uns ein Wächter, der uns die Ohren öffnet! So werden zahlreiche Hilfs- und Solidaritätsorganisationen unterstützt, die konkrete Hilfsmaßnahmen gegen die Schwierigkeiten unserer Mitbürger anbieten. In der Hauptsache bestehend aus ehrenamtlichen Helfern, sind sie es, die Lösungen für die gestellten Probleme finden und so ein Netzwerk der Solidarität in unserer Gesellschaft schaffen. Unsere Großzügigkeit wird diesen Organisationen auf effektive Weise helfen; und die Hilfe aller wird dazu beitragen, die Sicherheit eines jeden zu erhöhen.

Lasst uns kurz vor Weihnachten wachsam bleiben, um Jesus in seiner Kleinheit und Diskretion zu entdecken. In

seiner Armut hat er sich den Armen dieser Welt genähert. Er erweckt so die Solidarität in uns!

**Gebet, um einen Weg in Zeiten der Gesundheitskrise zu ebnet<sup>2</sup>**

*Herr, unser Gott,  
Du hast Propheten ausgesandt,  
wie Jesaja und Johannes den Täufer,  
damit sie Dir einen Weg ebnet  
in die Herzen der Menschen.*

*Tatsächlich sind meine Gefühle  
oft kompliziert und gefangen.  
Öffne mein Herz, um das Wort  
der heutigen Propheten  
willkommen zu heißen.*

*Unsere Welt leidet  
wegen der Gesundheitskrise.  
Sie muss sich selbst heilen,  
um in sozialer Gerechtigkeit  
und Menschenwürde zu regenerieren.*

*Heile die Herzen der Menschen  
durch das Kommen deines Sohnes Jesus.  
Lass ihn deine Wege begradigen  
und uns eine Zukunft  
der Hoffnung eröffnen,  
indem er uns im Heiligen Geist tauft.*

*† Jean-Pierre Delville,  
Ihr Bischof*

<sup>1</sup> Georges BERNANOS, *La Liberté pour quoi faire? janvier 1947*, in *Essais et écrits de combat*, t. II (*Bibliothèque de la Pléiade*), Paris, Gallimard, 1995, S. 1263. Cf. Albert VINEL, *Quelle espérance en temps de crise?*, Konferenz in der Kathedrale von Namur am 21. September 2020.

<sup>2</sup> Übersetzung aus Jean-Pierre DELVILLE, *Prières pour les cinq signets d'Avent*, Signet n°2, Fidélité, 2020.

**Novembre - November**

1	Cathédrale, 10h	Célébration de Toussaint
2	Cathédrale, 10h	Messe des défunts
3	Banneux, 9h30	Conseil presbytéral
4	Liège, 10h	Commission Ministère et Vie des Prêtres
7	Blegny, 17h	Confirmations UP Blegny et UP Dahlem
8	Rocherath, 10h	Confirmations
9	Bruxelles, 18h	AG Justice et Paix
10	Colonster, 14h30	Conférence: Europe médiévale
12	Malines, 10h30	Conférence épiscopale
	Cornillon, 19h	Célébration d'ouverture du Festival Venite Adoremus
13	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
14	Liège, Cathédrale, 14h30 et 16h30	Confirmations
15	Liège, Cathédrale, 11h30	Te Deum à l'occasion de la fête du Roi
16	Liège, 17h	Conseil d'administration Fondation Saint-Lambert
17	Liège, 15h	Fondation Aumônerie catholique en milieu de soins de santé
18	Liège, Université, 10h	Colloque: Les Collégiales de Liège au Moyen-Âge
21	Herve, 17h30	Confirmations
22	Chapelle de Moresnet, 10h30	Célébration de clôture de Venite Adoremus
23	Liège, Cathédrale, 9h45	Chapitre cathédral
27	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
28	Namur, 9h30	AG Conseil interdiocésain des laïcs
30	Liège, 15h	CA asbl évêché

Décembre – Dezember

1	Banneux, 9h30	Conseil presbytéral
5	Liège, CDF, 16h	Soirée Cardijn et eucharistie
6	LLN, 16h	30 ans du Collège Saint-Paul
8	Bruxelles, 10h30	AG Caritas
9	Liège, 9h30	Commission Ministère et Vie des Prêtres
10	Malines, 10h30	Conférence épiscopale
11	Liège, 9h30	AG asbl évêché
	Liège, 10h30	Conseil épiscopal
15	LLN, 14h	Conférence: Les intuitions écologiques du pape François
17	Liège, Évêché, 15h	Réception de Noël pour les Services et le personnel
24	Liège, Cathédrale, 24h	Messe de Minuit
25	Liège, Cathédrale, 10h	Messe solennelle de Noël

I. Fabriques d'église et Banque Carrefour des Entreprises

Les fabriques sont des établissements publics, dotées de la personnalité juridique, créées en vertu d'une loi (donc pas de statut) en vue de satisfaire des besoins déterminés: la gestion du temporel du culte.

Comme personnes morales, elles sont répertoriées à la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) sous un n° particulier. Chaque fabrique a son numéro

d'identification, certaines en ont parfois deux, c'est une erreur. Sous cette référence on trouve le nom de la fabrique, l'indication du siège social et les mandataires principaux.

J'insiste beaucoup pour que les responsables fabriciens vérifient et mettent à jour les données à la Banque Carrefour des Entreprises (BCE). Je vous invite à vérifier vos données

via le lien <http://economie.fgov.be/fr/entreprises>, et, si nécessaire, à demander la mise à jour via

l'adresse mail suivante: [kbo-bce-cult@economie.fgov.be](mailto:kbo-bce-cult@economie.fgov.be).

II. Vous avez dit campanaire?

1. Les cloches, ce patrimoine trop peu connu

Si « campana » est le nom latin pour cloche, classiquement le patrimoine campanaire recouvre les cloches, les beffrois supportant les cloches, les horloges monumentales, les carillons. La cloche est l'un des plus vieux instruments sonores que nous connaissons; elle est née probablement à l'époque où l'homme sut, par le feu, durcir l'argile et constituer un vase qui se révéla sonore en le percutant. Les premières cloches métalliques remontent à l'âge du bronze.

Nos villes et surtout nos villages vivent encore parfois au rythme des sonneries de cloches. Le son qu'elles produisent est chargé de vibrations harmoniques. La variété des sonneries utilisées est spécifique à chaque village.

Une attention particulière doit être réservée à ce patrimoine témoin d'un savoir-faire aujourd'hui disparu. En effet, si la Wallonie a connu de très nombreux fondeurs de cloches (dont quatre générations des Causard/Slégers), il n'y a plus aujourd'hui de fondeur de cloches en Belgique, ce qui rend encore plus rare et précieux ce patrimoine unique.

À la Révolution française ainsi que durant les Guerres 1914-1918 et 1940-1945, les cloches ont payé un lourd tribut, transformées en « chair à canon ». Certaines ont toutefois survécu à ces différents événements tragiques. Laisées dans leur clocher pour les unes, d'autres ont regagné leur place après guerre, mais nombre d'entre elles ont disparu à jamais.

Les dernières cloches fondues dans une fonderie wallonne datent de 1970. La plus vieille cloche répertoriée en Belgique date de 1309 (chronogramme), elle se trouve à Zandhoven (Pulle).

La cloche est un objet complexe, de par sa conception, sa composition, ses modes de fonctionnement, ses décors, sa sonorité. Il s'agit vraiment d'une œuvre d'art faisant appel à différentes techniques.

De nombreuses cloches portent une date (de fonte ou de refonte), la marque du fondeur et des inscriptions avec, le plus souvent, le nom du parrain et de la marraine, des autorités locales civiles et religieuses, des donateurs. Des événements particuliers sont également parfois brièvement relatés. Souvent les villageois ont participé financièrement à la construction des édifices et à l'achat du mobilier campanaire.

Les cloches d'une église sont consacrées par une bénédiction solennelle, par des cérémonies et des prières qui marquent leur affectation spéciale au service du culte. Leur principale destination est religieuse. Les cloches d'un édifice religieux sont donc des objets affectés au culte, et quand bien même la commune serait propriétaire de l'église, elles sont des objets religieux laissés à la garde et à la responsabilité des marguilliers et du curé.

## 2. Importance de l'inventaire - assistance possible de l'Association campanaire wallonne

Dans le cadre de l'inventorisation du patrimoine mobilier, dont je rappelle la nécessité dans le chef de la fabrique, il ne faut pas oublier le patrimoine campanaire. Du fait de sa position généralement très peu accessible, la cloche est rarement approchée de près.

Les vols de cloches ne sont pas rares, pour exemple le vol récent (pour la seconde fois) de la cloche de la chapelle de Fischbach (Malmédy). Dans ce cas l'existence d'une fiche descriptive complète, des photos de l'objet sont une aide précieuse à la recherche. Si la cloche est déposée ou plus accessible, un système de détection s'avère indispensable.

L'Association Campanaire Wallonne (ACW), qui a pour objectifs la sauvegarde et la valorisation du patrimoine campanaire de l'espace Wal-

lonie-Bruxelles, peut vous aider lors de vos inventaires. Des membres de cette association se proposent de réaliser eux-mêmes, moyennant un modique défraiement, une fiche technique détaillée accompagnée de photos des cloches de votre église. Cette fiche sera alors introduite par le responsable de l'édifice dans l'inventaire de mobilier de la fabrique réalisé dans le logiciel d'inventaire du CIPAR.

Cette initiative est une opportunité à saisir par les fabriques qui ne sauraient que difficilement accéder aux cloches. Cela leur permettra de découvrir la richesse toute particulière de ce patrimoine et complètera avantageusement leur inventaire du mobilier. Les horloges monumentales pourront également faire l'objet d'un inventaire à la même occasion.

Contact à prendre via le secrétariat de l'ACW: [secretariat@campano.be](mailto:secretariat@campano.be).

## 3. Sonneries des cloches

Du temps des sonneries manuelles, sonner impliquait donc un savoir et un apprentissage. La sonnerie n'est ni un jouet, ni un divertissement. Sans un certain savoir-faire, le risque est grand de briser le bronze et même de provoquer de dangereuses vibrations pouvant altérer la charpente et les murs de l'édifice.

Aujourd'hui, l'électrification des sonneries suppose également un apprentissage: les prêtres ou les sacristains doivent se plier au mode d'emploi des

horloges électroniques toujours plus performantes, télécommandées à distance pour les plus récentes.

Il y a différentes manières de sonner et je n'en évoquerai que deux brièvement dans cet article: Les sonneries par tintement et à la volée.

- **Le tintement** est la manière la plus simple de faire résonner une cloche. La cloche reste immobile et c'est un marteau-tinteur (anciennement) ou un électro-tinteur (actuellement) qui vient la frapper. On utilise ce type de sonnerie pour l'annonce des heures, des demi-heures et des quart d'heures, les mélodies de carillons automatiques et les sonneries de glas. Le son obtenu est court avec peu de résonance.
- **La volée** est le balancement plus ou moins ample de la cloche suspendue à un joug monté sur paliers ou roulements à billes. Ce mode de sonnerie puissant déploie tout l'harmonique de la cloche, mode de sonnerie qui permet le son le plus puissant. Elle annonce des cérémonies (baptême, mariage, enterrement...) ou l'office.

La messe basse de semaine est annoncée généralement une fois, un quart d'heure avant, par la sonnerie d'une cloche moyenne ou petite, en solitaire et pas trop longtemps.

Une belle sonnerie est bien sûr composée d'un ensemble campanaire cohérent (des cloches consonantes), mais il est également important de

mettre correctement cet ensemble en volée.

Ainsi, il est nécessaire pour les responsables des fabriques, de se rendre compte qu'une sonnerie n'est pas seulement un moyen d'annonce traditionnel, un peu désuet, elle participe à l'ambiance générale du moment.

## 4. Usage des cloches - De qui relève la sonnerie des cloches?

En raison de leur destination spécifique, à savoir l'appel des fidèles aux services religieux, les cloches font partie de l'édifice du culte et à cette fin sont sous l'autorité (limitée) du curé.

C'est sur base de la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802) relative à l'organisation des cultes que s'organisent les sonneries des cloches entre leur usage civil et leur usage cultuel. « L'Évêque se concertera avec le Préfet (actuellement Gouverneur) pour régler la manière d'appeler les fidèles au service divin par le son des cloches.



On ne pourra sonner pour toute autre cause sans la permission de la police locale ».

En clair, l'usage des cloches *pour les besoins du culte* relève de l'Évêque en accord avec le Gouverneur. Le curé (et la fabrique) s'en tient aux décisions de l'Évêque. L'usage des cloches à des fins civiles est soumis à l'autorisation de la police locale et donc du bourgmestre. La commune a par exemple le droit de faire sonner les cloches pour prévenir un désastre ou une calamité.

En ce qui concerne les sonneries des heures, celles-ci ne relèvent pas des besoins du culte et donc du curé ou des marguilliers. C'est la commune qui est compétente, sur la base de sa mission de police administrative générale, pour faire respecter la tranquillité publique. Il faut éviter de troubler l'ordre public. La jurisprudence a déterminé à partir de quand il y a tapage nocturne.

À titre indicatif, voici trois périodes de références retenues:

- période de jour: 7h-19h tous les jours ouvrables, samedis compris;
- période de transition: 6h à 7h et 19h à 22h les jours ouvrables, samedis compris;
- période de nuit: tous les jours de la semaine de 22h à 6h.

Nul doute que cela réjouira certains et en fâchera d'autres plus attachés à leurs habitudes rurales.

*Isabelle Leclercq*

## 5. Où découvrir le patrimoine campanaire?

Mis à part dans nos tours, beffrois et clochers, il est désormais possible de découvrir ce patrimoine industriel à l'ancienne fonderie Causart-Slegers de Tellin, devenue « Musée d'art campanaire » (<https://www.lafonderiedetellin.be/>). La visite permet de découvrir le matériel nécessaire à la coulée d'une cloche, la technique de la cire perdue, un pont roulant en bois... Il est également possible de visionner un ancien film qui dépeint l'ambiance toute particulière dans la fonderie en effervescence. À son apogée, la fonderie de Tellin a livré des cloches dans toute l'Europe ainsi qu'au Japon, au Canada...

Pour ceux qui seraient passionnés par le sujet ou, tout simplement, qui souhaitent en savoir plus et découvrir ce patrimoine d'exception, je leur recommande d'aller consulter le site de l'ACW [www.campano.be](http://www.campano.be) sur lequel est désormais accessible l'ensemble des bulletins campanaires édités entre 2005 à 2017, ou encore de consulter le site de Vincent Duseigne (<http://tchorski.morkitu.org/2/campa.htm>) sur le patrimoine campanaire, très passionnant.

*Merci à l'ACW et en particulier à Madame Boudart pour l'aide très concrète qu'elle m'a apportée pour la rédaction de cet article.*

## III. Décorations - changement de tarif

Après avoir pris la mesure de l'évolution du coût de la vie, le Conseil épiscopal a décidé d'adapter le tarif des décorations diocésaines et pontificales, qui était resté inchangé pendant vingt ans. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les coûts sont les suivants:

- Saint-Lambert argent: 60 €;
- Saint-Lambert or: 75 €;

- décoration pontificale Bene Merenti: 250 €.

Comment obtenir une décoration diocésaine ou pontificale?

Il suffit de prendre contact avec l'abbé Jean Bedin, rue de l'Évêché 25 à 4000 Liège, [jean.bedin@evechedeliège.be](mailto:jean.bedin@evechedeliège.be).

*Chanoine Jean Bedin*

## Nominations

L'abbé **Jean-Claude Bantu Tchabo**, prêtre aux études de l'archidiocèse de Kisangani (RDC), est envoyé, pour une année, comme vicaire en stage probatoire dans l'Unité pastorale en construction Liège-Hauteurs, sous la responsabilité de l'abbé Philippe Delaume.

Madame **Jehanne Boussard** est prolongée dans sa mission au sein de l'équipe d'aumônerie hospitalière du CHU – Site Sart Tilman pour un mandat de cinq ans.

L'abbé **Raphaël Collinet** a été nommé par le pape François Chapelain de Sa Sainteté, le 16 juillet 2020.

À la demande du Curé de l'Unité pastorale Trinité-Ans et après consultation de l'attachée du Chantier Paroisses, Mgr l'Évêque nomme pour une durée déterminée (1<sup>er</sup> novembre 2020 – 31 octobre 2023) Madame **Marie-Hélène Dubois** membre effectif de l'Équipe pastorale de l'Unité pastorale Trinité-Ans. Elle est appelée à participer à l'exercice de la charge curiale.

À la demande du Curé de l'Unité pastorale Allier-Awans et après consultation de l'attachée du Chantier Paroisses, Mgr l'Évêque nomme pour une durée déterminée (1<sup>er</sup> novembre 2020 – 31 octobre 2023) Monsieur **Olivier Duroselle** membre effectif de l'Équipe pastorale de l'Unité pastorale Allier-Awans. Il est appelé à participer à l'exercice de la charge curiale.

La mission de Madame **Marie-Paule Forthomme** et Monsieur **Henri Wuidar** en tant que coordinateurs de l'Unité pastorale Notre-Dame des Sources de Spa, avec comme modérateur Monsieur le Curé-Doyen Vital Nlandu, est prolongée pour un mandat renouvelable d'un an, soit jusqu'au 31 août 2021.

Monsieur **Frédéric Grätz**, assistant paroissial et membre de l'équipe pastorale dans l'Unité pastorale du Condroz, aumônier carcéral à Lantin, membre de la Commission vicariale des aumôneries carcérales et secrétaire de l'Aumônerie catholique francophone des prisons de Belgique, a atteint l'âge légal de la pension. Mgr l'évêque le remercie pour toutes ses années de service.

Madame **Isabelle Herbay** est déchargée de sa mission au service du Vicariat Évangile et Vie et est nommée au service du Vicariat de la Santé. Elle collabore en outre au secrétariat du Vicariat Chemins de foi et Formations chrétiennes.

Le Père **Luc Herpoel** sdb, administrateur paroissial de la paroisse Saint-François-de-Sales à Liège, est nommé en outre administrateur paroissial provisoire de la paroisse Saint-Gilles à Liège, avec évaluation dans une année.

Madame **Bénédicte Florent** est prolongée dans sa mission comme membre du Service diocésain des Couples et des Familles du Vicariat Chemins de foi et Formations chrétiennes.

L'abbé **Jakub Kaminski**, membre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, est nommé vicaire de l'Unité pastorale Notre-Dame et Saint-Lambert Herstal, en remplacement de l'abbé Louis Baudon de Mony, appelé par la Fraternité à une autre mission.

Mme **Fina Keifens**, déléguée épiscopale émérite pour la Région germanophone, a reçu du Saint-Siège la distinction de Dame de l'Ordre de Saint-Sylvestre, pour services éminents rendus au diocèse de Liège.

L'abbé **Xavier Lambrecht**, adjoint du Vicariat de la Santé, devient en outre responsable de l'équipe d'aumônerie hospitalière psychiatrique de l'ISO SL – Site Petit Bourgogne. Il succède à l'abbé Benoît Lejeune.

L'abbé **Benoît Lejeune** est déchargé de sa mission de responsable de l'équipe d'aumônerie hospitalière psychiatrique de l'ISO SL – Site Petit Bourgogne. Mgr l'évêque le remercie pour ses trente-trois ans de service. Cependant, il reste attaché au Vicariat de la Santé pour diverses missions particulières.

Monsieur **Jean-Philippe de Limbourg**, délégué épiscopal au Vicariat Évangile et vie, est nommé par les évêques de Belgique francophone délégué des évêques auprès des IPPJ (Institutions publiques de protection de la jeunesse).

Monsieur **François-Xavier Lobo**, aumônier carcéral à Paifve, est nommé en outre aumônier carcéral de Huy-Marneffe (Centre pénitentiaire de Marneffe et Prison de Huy).

Monsieur **Sébastien Louis** est déchargé de sa mission d'aumônier carcéral à la prison de Huy et au centre pénitentiaire de Marneffe et est nommé aumônier carcéral à la prison de Lantin. En outre, il reste assistant paroissial dans l'unité pastorale Seraing-Ougrée.

L'abbé **Bruno Missipo Kouam**, prêtre du diocèse de Bafoussam (Cameroun), est envoyé, pour une année, comme vicaire en stage probatoire dans l'Unité pastorale de la Vallée de l'Ourthe, sous la responsabilité du curé, l'abbé Pascal Lecocq.

Monsieur le diacre **Willy Maréchal** a atteint l'âge de la pension canonique. Il est donc déchargé de sa mission de responsable de l'équipe d'aumônerie hospitalière du CHU – Site CNRF Fraiture. Mgr l'évêque le remercie pour toutes ses années de service.

L'abbé **Théodore Mulenga**, prêtre aux études du diocèse de Kabinda (RDC), est envoyé, pour une année, comme vicaire en stage probatoire dans les Unités pastorales Notre-Dame des Champs à Hannut et Sainte-Marie en Mehaigne, sous la responsabilité du curé, le P. Pierre Vandormael osc.

Madame **Marie-Louise Nkezabera**, modératrice de la Commission des Ministères laïcs et membre de la Commission vicariale Service diocésain de la Liturgie et des Sacrements, est déchargée de sa mission d'assistante paroissiale dans l'Unité pastorale Awans-Alleur et nommée assistante paroissiale dans l'Unité pastorale de Seraing-Ougrée, sous la responsabilité du curé, l'abbé Jérôme Kitenge Mulimbi. Elle devient membre de l'équipe pastorale de l'unité pastorale en question.

Sœur **Bérengère Noël** est prolongée dans sa mission de responsable d'équipe d'aumônerie hospitalière du CHU – Site Sart Tilman pour une durée de cinq ans. En outre, elle devient responsable de l'équipe d'aumônerie hospitalière du CHU – Site Ourthe-Amblève et de l'équipe d'aumônerie hospitalière du CHU – Site CNRF Fraiture.

Monsieur **Alexandre Vrydags** est envoyé en stage en aumônerie carcérale pendant 6 mois au service du Vicariat Évangile et Vie.

## Chanoine Karl GATZWEILER

.....



**Le chanoine Karl Gatzweiler est né à Raeren le 5 octobre 1930, il a été ordonné prêtre dans la cathédrale de Liège le 7 juillet 1957; il est décédé le 14 août 2020.**

*Le chanoine Gatzweiler a fait preuve d'un engagement exceptionnel au service du diocèse de Liège et*

*était unanimement apprécié. Sa passion pour l'Écriture sainte a rayonné de sa personnalité durant toute sa vie et a sous-tendu toute son activité apostolique. Depuis ses études jusqu'à son éméritat, jamais il n'a cessé d'enseigner la Bible, et spécialement les évangiles, dans des cours, des sessions, des conférences ou des réunions. Il avait écrit sa thèse de doctorat sur un sujet délicat: le miracle dans la conception qu'en avait saint Paul; elle a été défendue à Louvain en 1961. Plus tard il a écrit un livre sur « La résurrection du Christ et des chrétiens », paru à Huy en 1970.*

*Mais son grand art était celui de la conférence pour un large public. Grâce à des auditeurs attentionnés, 380 conférences ont été enregistrées sur cassette audio et sont mises à la disposition du public à la bibliothèque du Séminaire. C'est ainsi que Karl Gatzweiler a véritablement formé le diocèse de Liège à la Bible, à la goûter et à s'en inspirer. Envoyé comme professeur de théologie dès 1963, auprès des séminaristes engagés dans le service militaire, à Alost*

*au CIBE, il a été nommé professeur au Grand Séminaire de Liège en 1968. Il a dès lors suivi de près toute l'évolution de l'Église après Vatican II et dans les remous d'après mai 68.*

*Il a été nommé modérateur du Conseil presbytéral en 1980 et choisi comme vicaire épiscopal par Mgr G.-M. van Zuylen en 1982, avec la charge du vicariat des religieuses. En 1984, il est nommé un des quatre vicaires généraux et il est chargé des paroisses, de la liturgie, de la famille, des prêtres, des religieuses et du diaconat permanent. Il est nommé administrateur du diocèse pendant la maladie de l'évêque en 1982. En 1986, Mgr Albert Houssiau, devenu le nouvel évêque de Liège, nomme l'abbé Gatzweiler comme unique vicaire général et fait de lui son bras droit dans la direction du diocèse. Dans cette nouvelle fonction, l'abbé Gatzweiler va exceller par son sens des relations humaines, sa capacité d'organisation, son sens de l'Église, sa qualité de prédicateur et sa foi profonde. Il contribuera activement à mettre sur pied des secteurs pastoraux qui permettent aux paroisses de travailler en concertation et donnent aux laïcs de nouvelles responsabilités dans l'Église.*

*Admis à la pension en 2001, l'abbé Karl Gatzweiler a été nommé chanoine à la cathédrale de Liège. Il va y assumer pendant presque vingt ans la tâche régulière de la prière liturgique, de la prédication et de l'accueil, dans un dévouement permanent. Il a pu passer les toutes dernières années de sa vie à Raeren, dans son village natal, où il a retrouvé ses racines et sa famille.*

*Karl a donné le meilleur de lui-même dans son ministère de prêtre, de chanoine et de vicaire général, qu'il a exercé avec ferveur et dynamisme. Il se distinguait par sa cordialité et sa profondeur de vue, son sens du service et sa foi, sa générosité et son sens de la fraternité envers ses frères et sœurs.*

*† Jean-Pierre Delville,  
évêque de Liège*

## Abbé Joseph EVERTZ

.....



**L'abbé Joseph Evertz, né le 31 mai 1945 à Kelmis (La Calamine), ordonné prêtre le 16 juin 1973 est décédé le vendredi 14 août 2020 à Eupen.**

*Après avoir achevé ses études secondaires au Collège patronné d'Eupen en 1966, il est entré au Séminaire de Saint-Trond pour la philosophie et au Séminaire de Liège pour la théologie. Il a vécu un stage dans la communauté évangélique d'Eupen-Neu-Moresnet auprès du pasteur Ruedi Amann, tout en enseignant la religion au Collège Patronné et au Heidberg-Institut et en participant à la liturgie du dimanche à Hergenrath. Il a été ordonné prêtre le 16 juin 1973 à Hergenrath. Puis il a fait son service militaire à Gand et à Blankenheim. Il en a gardé le goût pour l'armée et pour l'aviation.*

*En 1975, il est nommé vicaire à Walhorn et, déjà l'année suivante, curé de Saint-Joseph à la Ville Basse d'Eupen, où il reste curé pendant 31 ans. Le 1<sup>er</sup> mars 1999, il est nommé également curé de Kettenis. Il disait: « J'ai toujours été très chanceux de pouvoir travailler là où je me suis senti à l'aise. Je me souviens encore du jour où j'ai été nommé curé de Saint-Joseph. J'ai vu de nombreux parallèles entre la ville basse d'Eupen et ma paroisse d'origine à La Calamine. À cette époque, j'ai tout de suite su que j'allais trouver ma nouvelle patrie ici ».*

*Depuis 2018, il vivait à la maison de repos Saint-François à Eupen.*

*Josef a donné le meilleur de lui-même dans son ministère de prêtre, qu'il a exercé avec ferveur et cordialité,*



avec le sens du service dans notre Église locale et le sens de l'amitié envers ses frères et sœurs.

† Jean-Pierre Delville,  
évêque de Liège

## Abbé Fons HENDRIKX



L'abbé Fons Hendrikkx, né à Overpelt le 17 juin 1928, ordonné prêtre le 10 juillet 1952 à Liège, est décédé le 9 août 2020 à Overpelt à l'âge de 92 ans.

Il a été nommé professeur au Collège Saint-Louis à Liège en 1952. Il était empreint d'une ferme bienveillance; il était un collègue accueillant, attentif à chacun. Il s'est aussi donné pleinement à l'accompagnement humain, sportif et spirituel des membres du club de Basketball de St-Louis et de leur famille. Il était avec eux à toutes les occasions. Fons était un pilier du collège.

En 1979, il a été nommé professeur au Collège Saint-Louis à Waremme, et en 1981, directeur de l'Institut Notre-

Dame à Waremme. Il a été admis à la pension en 1988.

Depuis 1989, il était prêtre auxiliaire à Overpelt. Il était membre actif de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. En 2018, il est entré dans une maison de repos d'Overpelt où il rendait toujours des services.

*Fons a donné le meilleur de lui-même dans son ministère de prêtre enseignant. Il était un homme de grand cœur. Il a servi l'Église dans les deux diocèses de Liège et de Hasselt, avec une foi fervente et un grand sens de l'amitié envers ses frères et sœurs.*

† Jean-Pierre Delville,  
évêque de Liège

## Abbé Pierre SIMONS



L'abbé Pierre Simons est décédé à Butare ce 24 août 2020. Il était né le 10 mai 1941 à La Calamine et avait été ordonné prêtre le 28 juin 1969 à La Calamine.

Après avoir été nommé vicaire à Seilles en 1969, il est allé au Rwanda en 1977 et y est res-

té jusqu'aujourd'hui. Il s'y est dépensé sans compter.

Voici le témoignage de diocésains de Butare: « L'Abbé Simons a été un vrai missionnaire parmi nous, aimant

Dieu, détaché, il s'est donné avec tout son cœur aux enfants dont il s'occupait dans l'orphelinat de Cyotamakara. Il était venu pour le Collège du Christ Roi à Nyanza qui était dirigé par des abbés du Diocèse de Liège mais, très vite, il a commencé à s'occuper des enfants abandonnés. Nous remercions le diocèse de Liège pour ce missionnaire infatigable qu'il nous a donné, remarquable pour sa bonté et son grand sens de Dieu et pour son dévouement pour les faibles et les pauvres. Ces derniers temps, comme l'orphelinat avait été fermé, il était aumônier du couvent des sœurs Benebikira à Save, mais il continuait à recevoir les jeunes qu'il avait aidés à Cyotamakara. »

*C'est une figure attachante qui nous a quittés. J'étais toujours frappé, quand je le rencontrais au Rwanda, par son amour du pays, des gens et des plus*

*petits en particulier. Il a voulu rester et partager, avec le peuple, le triste épisode du génocide de 1994 et a sauvé plus de 200 vies. Aucun de ses enfants ne sont morts pendant ces mois de guerre. Beaucoup des orphelins se souviendront du rôle unique que le Père Simons a joué pour eux: de père, de protecteur, d'éducateur.*

*Pierre Simons a toujours eu une vie de prière fidèle, attachée à l'eucharistie et à Notre Dame de Banneux. Il marchait sur les pas de Don Bosco, dont le home de Cyotamakara porte le nom et était nourri de la spiritualité de saint François d'Assise.*

*Dans les prochains mois, un court métrage sera consacré à Pierre Simons, avec une interview et des témoignages, ainsi qu'une plaquette souvenir.*

Abbé Baudouin Charpentier,  
vicaire épiscopal.

## Père Jacques JORION

**Le Père Jacques Jorion, salésien de Don Bosco, est décédé à Liège le 5 septembre 2020. Originaire du Hainaut, il était né à Quaregnon le 19 juillet 1933 et avait été ordonné prêtre à Brugelette le 13 juillet 1963.**

Après sa formation au noviciat des salésiens, en particulier à Farnières, il a travaillé dans différents établissements d'enseignement. En 1972, il s'est mis au service du diocèse de Liège et a été nommé vicaire à Ste-

Foy à Liège, où il a secondé l'abbé Jean Houbiers, curé de la paroisse. Il s'est engagé en particulier dans la liturgie et dans l'animation des chants. En 1988, il est devenu desservant de la paroisse de Moha. En

2015, il a été admis à la pension et a rejoint la communauté de Val-Dieu.

*Il a donné le meilleur de lui-même dans son ministère de prêtre et sa mission de religieux, qu'il a exercés avec ferveur et fidélité. Le diocèse de Liège exprime au Seigneur sa reconnaissance pour le témoignage de foi du P. Jorion, pour*

### Diacre Lucien NOEL



**L'abbé Lucien Noël, né à Montzen le 6 août 1934 et ordonné diacre à Liège le 12 septembre 1992, est décédé à Aubel le 19 août 2020.**

Il était inséré dans l'Unité pastorale Ephata d'Aubel-Thimister-Clermont et y a servi comme diacre durant toute sa vie. Il était aussi visiteur des diacres malades. Il manifestait partout et jusqu'au bout de sa vie son dévouement, sa sociabilité et sa joie.

*Il a donné le meilleur de lui-même dans son ministère de diacre, qu'il a exercé avec ferveur et cordialité. J'exprime au Seigneur et devant vous tous ma reconnaissance pour son témoignage de foi, pour son sens du service, son ministère dans notre Église locale et son sens de l'amitié envers ses frères et sœurs.*

*† Jean-Pierre Delville,  
évêque de Liège*

*son sens du service, son ministère de religieux inséré dans notre Église locale et son sens de l'amitié envers ses frères et sœurs.*

*† Jean-Pierre Delville,  
évêque de Liège*

*Cher Lucien, tu étais un rassembleur, un confrère pacifiant, avec un petit mot d'humour pour chacun. Tu remplissais ta mission calmement, humblement. Ce n'est pas de toi qu'il fallait attendre des critiques ou de l'aigreur: ton attitude envers nous était comme ta voix, franche mais pleine de douceur.*

*Un jour, notre Evêque vous a demandé, à Suzanne et à toi, de visiter en son nom les diacres malades, âgés, ainsi que les veuves de diacres. Il fallait entendre comme tu en parlais avec enthousiasme. Les portes qui s'ouvraient, les amitiés qui se nouaient, s'approfondissaient, les larmes ou les tasses de café partagées; vous connaissiez tout le monde car votre fidélité aux activités de la communauté était exemplaire (...) De là-haut, tu soutiendras ta famille, tes proches et tes frères diacres. Va en paix Lucien... »*

*Henri Thimister, diacre*

### Mme Marie HENDRICKX



**Marie Hendrickx, auxiliaire de l'Apostolat, docteur en théologie, née à Ableiges (France) le 26 juin 1953 et décédée le 16 août 2020.**

Elle est la seconde d'une famille de 11 enfants et elle passe sa jeunesse à s'occuper de ses frères

et sœurs pour soulager sa maman. Après des études de communications sociales sanctionnées par une maîtrise, elle s'oriente vers la théologie dont elle acquiert un doctorat à l'Université de Louvain. Chemin faisant, elle obtient une licence de philosophie dans la même université, tout en collaborant avec un de ses professeurs, l'abbé Michel Schooyans.

Elle poursuit des études de théologie morale à Milan. C'est là que lui est confiée la tâche de relecture de la lettre apostolique « *Mulieris dignitatem* », du pape Jean-Paul II. Lors de la promulgation de cette lettre en 1988, elle est chargée de sa présentation à la presse. C'est alors qu'elle est remarquée par le Cardinal Ratzinger, futur Benoît XVI, qui lui demande de travailler avec lui au sein de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Rapidement, elle rejoint le Vatican comme conseiller pour la mo-

rale. Elle y travaille pendant près de dix-huit ans. Elle occupe ainsi au Vatican une place rarement attribuée à une femme dans un milieu essentiellement masculin.

En 1997, elle s'engage au sein des Auxiliaires de l'Apostolat. Malheureusement, la maladie la contraint il y a quelques années à rejoindre la Belgique pour prendre une retraite anticipée. Pendant de longs mois, elle voit sa santé décliner et offre sa souffrance dans la prière.

Sa modestie et la discrétion qui entourait ses fonctions ne lui ont pas ouvert l'audience du grand public. Pourtant, sa formation et son engagement l'ont placée au plus haut niveau de compétence dans l'Église sur les questions de philosophie et de théologie.

## **7-8 novembre 2020: Personnes atteintes d'un handicap**

Le diocèse de Liège consacre cette collecte au profit des personnes atteintes d'un handicap. Il s'agit de soutenir le projet pastoral intitulé: « *une Église pour tous, solidaire et accueillante où chacun est appelé à prendre sa place pour faire Église ensemble* ». Concrètement, pour que la personne ayant un handicap puisse avoir sa place au cœur de nos communautés chrétiennes, la Pastorale des Personnes Handicapées de notre diocèse voudrait notamment:

- contribuer financièrement à l'installation de boucles magnétiques pour les personnes sourdes;
- envisager une aide pour l'aménagement de lieux de culte;
- financer des projets suscitant une réflexion sur les questions de sens: achats d'outils d'animation, mise sur pied d'un lieu de ressourcement, création d'un lieu de mémoire des défunts...

Merci d'avance pour votre générosité.

## **14-15 novembre: Journée mondiale des pauvres**

La Journée mondiale des pauvres a été instaurée par le pape François pour éveiller notre solidarité avec les pauvres de toute la terre. Cette

## **7.-8. November 2020: Personen mit Behinderung**

Das Bistum Lüttich widmet diese Kollekte Menschen mit Behinderungen. Es geht darum, folgendes Pastoralprojekt zu unterstützen: „*eine Kirche für alle, solidarisch und einladend, in der jeder seinen Platz einnehmen soll, um gemeinsam eine Kirche zu bilden*“. Konkret möchte der diözesane Pastoraldienst für Menschen mit Behinderung:

- einen finanziellen Beitrag zur Installation von Magnetschleifen für Gehörlose leisten;
- die behindertengerechte Einrichtung von Kultstätten unterstützen;
- Projekte finanzieren, die mit Überlegungen zum Sinn und Zweck der Investition einhergehen: Ankauf von Animationshilfen, Einrichtung eines Ortes der Besinnung, Aufbau einer Gedenkstätte für die Verstorbenen...

Danke im Voraus für Ihre Großzügigkeit.

## **14.-15. November: Welttag der Armen**

Der Welttag der Armen wurde von Papst Franziskus ins Leben gerufen, um unsere Solidarität mit den Armen auf der ganzen Welt zu wecken.

année, la collecte faite à cette occasion sera consacrée aux victimes du Covid dans les pays pauvres du Sud de notre Terre. C'est *Entraide et Fraternité*, l'ONG de solidarité de l'Église de Belgique, qui sera bénéficiaire de cette collecte et qui transmettra l'aide recueillie à des projets concrets dans les pays où *Entraide et Fraternité* s'engage régulièrement. Grâce à la reconnaissance d'*Entraide et Fraternité* comme ONG par l'État belge, pour 1 € que vous donnerez, les projets bénéficiaires recevront 4 € supplémentaires.

Cette année, en ce temps de crise sanitaire, sociale, économique, la Journée mondiale des pauvres revêt une dimension d'autant plus grande. L'urgence d'un monde plus juste, pour tous et pour toutes, se fait ressentir. Outre la collecte, vous pouvez faire un don par virement bancaire sur le compte d'*Entraide et Fraternité*, BE68 0000 0000 3434, avec en communication de virement « 6630 » ou en ligne sur le site [entraide.be/don](http://entraide.be/don).

## **12-13 décembre 2020: Campagne d'Avent de Vivre Ensemble**

Cette collecte est destinée à l'accueil des personnes pauvres et précaires de notre diocèse. En ce temps d'hiver, à l'approche de Noël, nous voulons soutenir les nombreuses initiatives de solidarité à l'égard des

In diesem Jahr ist die Kollekte den Covid-Opfern in den armen Ländern auf der südlichen Halbkugel unserer Erde gewidmet. *Miteinander Teilen*, die Solidaritätsorganisation der belgischen Kirche, ist Schirmherr dieser Spendenaktion und wird die gesammelten Gelder an konkrete Projekte in Ländern weitergeben, in denen *Miteinander Teilen* regelmäßig engagiert ist. Dank der Anerkennung von *Miteinander Teilen* als NRO durch den belgischen Staat erhalten die begünstigten Projekte für jeden gesammelten Euro zusätzlich weitere 4 €.

In diesem Jahr, in einer Zeit der Gesundheits-, Sozial- und Wirtschaftskrise, erhält der Welttag der Armen eine weitaus größere Dimension. Die Dringlichkeit einer gerechteren Welt für alle ist spürbar. Zusätzlich zur Kollekte können Sie eine Spende per Banküberweisung auf das Konto von *Miteinander Teilen*, BE68 0000 0000 3434, mit der Überweisungsmittlung "6631" oder eine Online-Spende auf der Website [www.miteinander.be](http://www.miteinander.be) tätigen.

## **12.-13. Dezember 2020: Adventskollekte von Miteinander Teilen**

Diese Bistumskollekte dient der Aufnahme und Begleitung von armen und mittellosen Menschen. In dieser Winterzeit und kurz vor Weihnachten wollen wir die vielen Solidaritätsinitiativen, die mit einer großen Anzahl

personnes démunies. Ces initiatives, qui méritent du soutien, sont prises en charge par un grand nombre de bénévoles.

L'Action Vivre Ensemble coordonne ces projets de lutte contre l'exclusion, elle contribue à leur financement et elle favorise l'insertion des plus démunis dans notre société. Elle nous invite cette année à découvrir que notre solidarité procurera la sécurité aux personnes les plus fragilisées. En résumé on pourrait dire: 'Pas de sécurité sans solidarité'.

Merci d'avance pour votre générosité! Infos: Action Vivre Ensemble, rue Chevaufosse 72 à 4000 Liège - 0472/63.43.91 ou 0478/39.19.37 - veliege@entraide.be - www.vivre-ensemble.be.

**Numéro de compte bancaire:**  
BE93 3631 4768 5267

**ASBL Évêché de Liège**  
25, rue de l'Évêché - 4000 Liège

**Communication: Collecte prescrite**  
'Nom de la collecte'

von Ehrenamtlichen in unserem Bistum zu Gunsten der Armen tätig sind, unterstützen.

Miteinander Teilen koordiniert diese Projekte und trägt zu deren Finanzierung im Kampf gegen die Ausgrenzung und für die Wiedereingliederung der Mittellosen in unsere Gesellschaft bei. In diesem Jahr sind wir dazu eingeladen, herauszufinden, dass unsere Solidarität den am stärksten gefährdeten Menschen Sicherheit bietet. Kurz gesagt: "Keine Sicherheit ohne Solidarität!"

Vielen Dank im Voraus für Ihre großzügige Unterstützung! Infos: Miteinander Teilen, Judenstraße 29, 4700 Eupen - 087/55.50.32 - info@miteinander.be - www.miteinander.be.

**Kontonummer:**  
BE93 3631 4768 5267

**V.o.G. Évêché de Liège**  
25, rue de l'Évêché - 4000 Liège

**Mitteilung: Vorgeschriebene Kollekte**  
'Name der Kollekte'



## Mot de l'Évêque - Wort des Bischofs ..... 2

L'espérance est l'ancre de l'âme .... 2

Die Hoffnung ist der Anker  
der Seele ..... 3

## Agenda de l'Évêque..... 5

## Fabriques d'église ..... 6

I. Fabriques d'église et Banque  
Carrefour des Entreprises..... 6

II. Vous avez dit campanaire? ..... 7

III. Décorations - changement  
de tarif ..... 11

## Nominations..... 11

## Notices de décès ..... 14

## Collectes prescrites - Vorgeschriebene Kollekten 20

**VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS**  
Les textes et leurs illustrations doivent rentrer au plus tard le **26 novembre 2020** pour le numéro de janvier-février 2021 au Service de Presse et de Communication du diocèse de Liège (communication@evechedeliège.be).

**ÉGLISE DE LIÈGE:** 98<sup>e</sup> année

**RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:**  
Ralph SCHMEDER

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION:** Marc DAHM

**COMITÉ DE RÉDACTION:**

Jean-Philippe de LIMBOURG, François DELOOZ,  
Jean-Philippe KAEFER, Martine LEWIS-LETESSON,  
Emil PIRONT, Dominique SERVAIS

**ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:**

Éric de BEUKELEAR, Mgr Jean-Pierre DELVILLE,  
Isabelle LECLERCQ, Carmelina VOLPE

**RÉDACTION - ADMINISTRATION:**

Service de Presse et de Communication  
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège  
Tél.: 04/223.15.26

Secrétariat: communication@evechedeliège.be  
Direction: ralph.schmeder@rcf.be

**MISE EN PAGE**

Ludovic Franck

**IMPRESSION**

Imprimerie Raymond Vervinck&fils  
Rue de la Câblerie 9 (Coronmeuse), 4000 LIÈGE  
Tél.: 04/343.33.86 - www.vervinck.com

**ABONNEMENTS:**

« DIMANCHE - EGLISE DE LIEGE » 46 n°/an et  
« EGLISE DE LIEGE - BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

- Abonnement simple papier: 45 €
- Abonnement soutien papier: 79 €

Par virement sur le compte  
BE09 7320 2154 4357

au nom de Cathobel asbl:  
Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre  
Contact: abonnement@cathobel.be  
Tél.: 010/23.59.00 - Fax: 010/23.59.08

**Possibilité pour les germanophones:**

ABONNEMENT « EGLISE DE LIEGE -  
BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

- Abonnement individuel: 30 €
- Abonnement de soutien: 50 €

- Abonnement pour l'étranger: 40 €

Par virement sur le compte  
BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)  
au nom de l'Évêché de Liège asbl  
Contact: Secrétariat Économat  
Tél.: 04/230.31.62

21/9 à St-Jacques (Liège): rentrée académique du CDF.



17/9 à la cathédrale St-Paul: remerciements aux membres sortants du Conseil épiscopal.



17/9 à la cathédrale St-Paul: fête de la St-Lambert.



30/9 à Liège: forum sur l'écologie intégrale.



4/10 à Nandrin: ordination diaconale d'Ignace Ametonou.

